



Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Bonoli, Lorenzo, Jean-Louis Berger & Nadia Lamamra (dir.): **Enjeux de la formation professionnelle en suisse. Le « modèle » suisse sous la loupe.** Zürich: Seismo. 2018. 375 p.

Avec cet ouvrage collectif, l'année 2018 aura été riche de deux publications en français particulièrement importantes et complémentaires sur la formation professionnelle. Compte tenu de la balance négative entre la place occupée par cet espace de formation en Suisse (deux-tiers des jeunes font un apprentissage) et le nombre de publications scientifiques qui lui sont consacrées, c'est là un fait suffisamment rare pour être relevé. Tandis que l'ouvrage de Wettstein, Schmid & Gonon, intitulé « *La formation professionnelle en Suisse. Formes, structures et protagonistes* » paru en début d'année aux éditions LEP s'applique avant tout à décrire avec finesse le fonctionnement particulièrement complexe de la formation professionnelle, celui dirigé par Lorenzo Bonoli, Jean-Louis Berger et Nadia Lamamra livre de son côté toute une série d'analyses approfondies permettant de dépasser le discours élogieux régulièrement tenu en Suisse et à l'étranger sur ce système qui aurait l'avantage d'encadrer les jeunes dans leur socialisation professionnelle – grâce à une alternance entre cours en école et insertion en entreprise – tout en luttant efficacement contre le chômage.

À la suite d'une introduction coécrite par les auteurs ayant dirigé l'ouvrage et dont la

grande plus-value réside dans une définition particulièrement claire et succincte de la formation professionnelle en Suisse, trois parties composent l'ouvrage. Elles s'articulent autour de la notion d'« enjeu » pour nous parler d'abord de ceux qui sont structurels, de ceux qui sont sociaux ensuite et, enfin, de ceux d'ordre pédagogiques. Bien équilibrées, ces parties donnent la parole à des experts reconnus de la formation professionnelle, tels Philipp Gonon ou encore Christian Imdorf. C'est là un double avantage puisque l'ouvrage accueille non seulement des contributions d'origines disciplinaires différentes mais permet enfin l'accès à des travaux de chercheurs suisses-alémaniques peu ou pas lus en Romandie.

La première partie, dédiée aux enjeux structurels, se déploie sur quatre chapitres. Le premier, écrit par Philipp Gonon, propose de retracer le développement de la formation professionnelle en suivant l'évolution de son cadre légal dès la fin du 19^e siècle. L'exercice permet à la fois de mettre en évidence que c'est là un espace de luttes entre différentes entités – le système étant conjointement piloté par la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles – et de fournir différents éclairages politico-historiques qui s'impriment dans la loi sur la formation professionnelle au gré de ses diverses évolutions; loi-cadre dont la force réside notamment dans sa capacité à concilier des préoccupations diverses et contradictoires. Le deuxième chapitre explore les relations entre deux

des acteurs précités: la Confédération et les cantons. Esther Berner et Lorenzo Bonoli montrent ainsi toute la finesse de l'exercice permanent visant à garder un équilibre entre la volonté d'uniformisation et de centralisation au niveau national et celle de maintenir une certaine autonomie au niveau cantonal. Leur contribution permet de dépasser l'explication culturaliste pour rendre compte des différences notables en termes d'attrait de la formation professionnelle selon les régions linguistiques. Une étude comparée des cantons de Genève et de Zürich leur permet de montrer comment la relation cantonale à la réglementation fédérale, en partie sous-tendue par des conceptions spécifiques du rôle de l'État, est cruciale dans la construction des différences entre cantons. De leur côté, Patrick Emmenegger, Lukas Graf et Christine Trampusch proposent de situer, à partir d'une approche relevant de l'économie politique comparée, le système helvétique parmi les différents systèmes de formation professionnelle en vigueur dans ce qu'ils nomment «les démocraties industrialisées avancées». Qualifié de «collectiviste» par les auteurs en raison d'une double implication forte de l'État et des entreprises, ce système doit composer avec des défis plus complexes dont le maintien d'une bonne collaboration entre les nombreux acteurs qui y participent en est l'un des principaux. La dernière contribution de cette partie offre une vision davantage économiste. Jürg Schwenk et interroge, du point de vue du marché du travail, les forces, les faiblesses ainsi que les défis futurs de la formation professionnelle. Ses principaux résultats pointent que la formation d'apprentis est en moyenne rentable pour les entreprises suisses. Par ailleurs, les salaires moyens des diplômés de cette filière de formation sont plus importants en début de carrière que ceux des personnes étant passées par d'autres filières mais que ce rapport s'inverse vers le milieu de la carrière professionnelle, bien qu'il s'agisse de rester prudent sur de telles affirmations, l'importance des différences au sein des mêmes groupes de diplômés pouvant être très importantes.

La deuxième partie, relative aux enjeux sociaux, se compose de cinq chapitres. Le premier présente une sociographie des apprentis en Suisse à partir de l'étude TREE (Transition de l'école à l'emploi), qui a suivi les parcours de formation d'une cohorte au niveau national. Thomas Meyer y montre que certaines caractéristiques individuelles, comme le sexe, l'origine sociale et migratoire sont liées à des risques d'exclusion non négligeables. Il souligne aussi, à partir des difficultés d'entrée en apprentissage rencontrées par les jeunes de cette cohorte, à quel point ce système est tributaire des fluctuations économiques. Le deuxième chapitre, coécrit par Barbara Duc et Nadia Lamamra, montre à partir de l'analyse qualitative d'une quarantaine de parcours de jeunes ayant vécu un arrêt de formation qu'il y a non seulement de multiples raisons au principe de ces arrêts mais que ces derniers constituent aussi des expériences socialisatrices aux nouvelles formes, davantage irrégulières, du marché de l'emploi. Le chapitre de Christian Imdorf interroge les pratiques de recrutement des entreprises avec l'hypothèse qu'elles génèrent des discriminations en fonction du sexe, de la nationalité et de l'origine sociale des candidats. En s'appuyant à la fois sur des statistiques issues de l'Office fédéral de la statistique et sur des études helvétiques et allemandes, l'auteur confirme l'existence de pratiques ségréгатives à l'embauche selon les caractéristiques susmentionnées et invite, afin de les réduire, à la création de structures professionnelles en charge de recruter les apprentis pour le compte des petites et moyennes entreprises. Quant à François Rastoldo et Rami Mouad, ils sondent les caractéristiques du public concerné par l'attestation de formation professionnelle (AFP) qui vise à qualifier en deux ans un public dont les difficultés scolaires sont trop importantes pour (directement) prétendre au CFC. Ils s'intéressent notamment à leur parcours et à leurs chances d'insertion ultérieures. Après avoir montré, pour le canton de Genève, qu'il s'agit d'un public présentant des caractéristiques typées, soit majoritairement des jeunes provenant de milieux sociaux défavorisés,

parlant peu ou pas le français, issus de la filière scolaire la moins exigeante et ayant fait une transition école-emploi indirecte, les auteurs soulignent que leur parcours en AFP reste laborieux. Enfin, il apparaît que les chances de trouver un emploi avec ce diplôme dans les 18 mois suivant son obtention sont plus faibles et le processus plus difficile qu'avec un CFC. Reste qu'il constitue un tremplin intéressant vers ce dernier titre et qu'un tiers des apprentis tentent le saut. Le dernier chapitre de cette partie se focalise sur la formation professionnelle supérieure. Véritable angle mort de la recherche sur la formation professionnelle, Irene Kriesi et Ines Trede en dressent une cartographie fort utile qui donne à voir sa grande hétérogénéité et le fait que le tertiaire B (écoles supérieures et examens fédéraux et professionnels) se caractérise par une moindre ségrégation socio-économique que le tertiaire A (HES et universités) même si les femmes et les étrangers y sont sous-représentés. Le chapitre présente en outre le poids des facteurs structurels qui déterminent fortement les possibilités de formation et, partant, les carrières professionnelles des individus selon les régions du pays.

La dernière partie de l'ouvrage aborde les enjeux pédagogiques. Les apprentissages étant réalisés dans différents lieux, Jean-Luc Gurtner, Nicole Furlan et Alberto Cattaneo montrent, à partir d'une approche pédagogique, que leur articulation n'a rien d'évident et dépend en partie de la bonne collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la formation. Leur contribution se distingue par la présentation d'une plateforme qu'ils développent afin de leur faciliter ce travail. Le deuxième chapitre, rédigé par Viviana Sappa et Carmela Aprea, continue l'exploration de ces apprentissages multi-situés en remettant en cause l'idée communément répandue que les savoirs et aptitudes sont aisément transférables. Elles promeuvent l'approche du *boundary crossing* qui insiste sur le côté relationnel et multifacette de ce type d'apprentissages dont une meilleure compréhension par les différents acteurs constituerait une importante plus-value dans l'amélioration des

conditions de formation. L'avant-dernier chapitre, fort d'une approche sociolinguistique, s'inscrit lui aussi dans la réflexion visant à « franchir les frontières » entre les différents espaces de formation. Stefano A. Losa et Laurent Filliettaz montrent à nouveau, à partir cette fois-ci de micro situations interactionnelles sur des lieux de formation, à quel point les négociations permanentes auxquelles se livrent les différents acteurs de la relation d'apprentissage participent des conditions permettant de franchir avec succès ces frontières qui cloisonnent les savoirs et les aptitudes dans des lieux et des postures identitaires distinctes. Le dernier chapitre, signé des mains de Jean-Louis Berger, Kim Lê Van, Jean Matter, Céline Girardet, Cynthia Vaudroz et Fitore Daka, aborde la question de l'identité des enseignants de la formation professionnelle. Ils soulignent, entre autres, que son acquisition – pour des personnes qui généralement entament cette carrière professionnelle dans un deuxième temps – n'a rien d'évident et se trouve être fort variable selon les individus mais aussi que le dispositif de formation l'influence de manière significative. Au final, et loin d'être anodine, l'acquisition de cette identité constitue un véritable enjeu puisqu'elle joue, selon les auteurs, à la fois sur l'intégration à la culture collective et sur le développement des pratiques enseignantes.

La conclusion de l'ouvrage revient gratter le vernis qui recouvre l'image de la formation professionnelle suisse en pointant à nouveau une série de ses faiblesses et fragilités. Dans la foulée, les auteurs se lancent dans un argumentaire pour la création d'une discipline qui lui soit propre. Le but est d'impulser des dynamiques de recherche et conférer davantage de reconnaissance aux études traitant de cet espace formatif. La pertinence d'un tel projet peut laisser dubitatif dans un contexte – notamment académique – marqué par l'existence d'une hiérarchie symbolique des objets de recherche qui continuera à reléguer les travaux sur cet espace de la formation au profit de ceux portant sur des filières plus valorisées et valorisantes. À l'heure où de nombreux efforts sont fournis en divers

cantons pour (re)valoriser l'apprentissage, les chercheurs pourraient en profiter pour tisser des collaborations avec ses différents acteurs. La reconnaissance du travail académique est aussi à améliorer hors des Hautes écoles universitaires et spécialisées et c'est par un rapprochement notamment basé sur des recherches appliquées que la visibilité, la diffusion et la reconnaissance des résultats, des travaux et des projets en cours pourra progresser. En définitive, si cette publication a le double avantage d'éclairer toute une série d'aspects peu connus de ce système de formation et de pointer diverses pistes de recherche à investiguer dans le prolongement des thématiques abordées, il ne faudrait pas oublier que de nombreuses autres restent inexplorées. Comment et par qui les curricula sont-ils élaborés? Quel est le poids des organisations professionnelles aujourd'hui dans ce système de formation? Quels sont les enjeux des cours interentreprises, et qui est recruté pour les donner? Comment recrute-t-on et forme-t-on les experts qui évaluent les apprentis aux examens finaux? Comment s'opère la surveillance des entreprises formatrices? Est-elle efficace? Les outils didactiques à destination des entreprises, comme les plans ou les dossiers de formation, sont-ils pris au sérieux et utilisés? À l'issue de la lecture fort instructive de cet ouvrage, reste l'impression qu'une série d'enjeux et d'acteurs clés manquent encore au tableau. Et si la loupe mentionnée dans le titre avait été tenue par les différents acteurs directement impliqués dans la formation professionnelle, les enjeux discutés auraient-ils été les mêmes?

Guillaume Ruiz
 Institut des Sciences Sociales (ISS)
 Université de Lausanne
 1015 – Lausanne
 guillaume.ruiz@unil.ch

Lahire, Bernard. *L'interprétation sociologique des rêves*. Paris: La Découverte, collection « Laboratoire des sciences sociales ». 2018. 487 p.

Bernard Lahire démontre, dans son *Interprétation sociologique des rêves*, que la production onirique est un fait social, qui dès lors doit s'analyser par le social. Dans la continuité de ses travaux antérieurs, il propose un modèle d'analyse dispositionnaliste des rêves, basé sur un considérable effort de discussion des travaux existants et d'élaboration théorique. Ce faisant, il livre en même temps une exploration approfondie de la psychanalyse freudienne et de son articulation avec la sociologie, ainsi qu'une réflexion sur le fonctionnement psychique des êtres humains et sur ses déterminismes sociaux. L'ouvrage est présenté comme une première étape avant la publication d'un second volume qui, lui, présentera les résultats d'une enquête de terrain.

Lahire s'attaque dans cet ouvrage à un phénomène très éloigné des conceptions habituelles de ce qui est considéré comme relevant du social, notamment en raison du caractère radicalement individuel, car intime, du rêve et de son appartenance au champ d'étude privilégié de la psychologie. On se trouve dès lors en présence d'un argument fort pour son programme de recherche de sociologie à l'échelle de l'individu, à l'origine nommé « sociologie psychologique » (Lahire, 1998), traversant toute l'œuvre de Lahire, celui-ci n'ayant de cesse de répéter que la sociologie n'est pas (uniquement) une science des grandes tendances ou des généralités, et qu'elle sait rendre compte des particularités individuelles. L'auteur rappelle ainsi la nécessaire distinction entre le social, qui est l'objet de la sociologie, et le collectif, qui n'en est pas le synonyme. Le livre argumente en faveur du caractère social du contenu du rêve, car celui-ci dépend des expériences faites dans la vie éveillée, qui sont socialement situées. Mais également, et peut-être surtout, parce que le rêve est façonné par des dispositions sociales ou des schèmes de perception qui ont été incorporés tout au long de la trajectoire

biographique des individus, au travers de mécanismes de socialisation reposant largement sur des relations sociales. Le rêve est ainsi pensé comme une sorte de mise en scène des dispositions, qui sortent des « coulisses » (p. 302) pour s'exposer aux individus durant leur sommeil.

Ce compte-rendu ne suit pas fidèlement la structure de l'ouvrage. Sont évoquées en premier lieu les critiques adressées par Lahire à Freud (point 1). Le modèle d'interprétation des rêves proposé par Lahire s'appuie sur deux fondements : considérer le rêve comme une « forme d'expression » et comme une « communication de soi à soi » (point 2). La « formule générale » de l'analyse dispositionnelle est ensuite présentée, ainsi que la complexification de celle-ci, nécessaire à l'appréhension des rêves, dans une partie qui rend compte du cœur de la réflexion proposée par Lahire dans son ouvrage (point 3). Le dernier point propose un commentaire critique (point 4).

1 Recourir aux autres disciplines mais expliquer le social par le social

L'interprétation sociologique des rêves est un plaidoyer pour la cumulativité en sciences, dont toute l'œuvre de Lahire est un exemple manifeste. Dans ce nouvel ouvrage, l'examen des travaux existants, tant issus des sciences sociales que de la psychologie, la psychanalyse, la psychiatrie ou encore les sciences biologiques et les neurosciences, est fort méticuleux. Parmi les auteurs discutés, Sigmund Freud occupe une place de choix. Il y a dans cet ouvrage une volonté de remettre « l'ambitieux » (p. 185) père de la psychanalyse à sa place, dans les deux sens du terme : Lahire le situe dans le temps long de l'histoire des idées tout en égratignant quelque peu son statut de précurseur, comme il l'a fait précédemment pour Bourdieu (Lahire, 1999). Ce qui ne l'empêche pas de présenter Freud comme celui qui « a proposé le premier grand modèle théorique synthétique et intégrateur » sur le rêve (p. 25). La discussion de l'approche psychanalytique traverse ensuite tout l'ouvrage. Quatre critiques principales lui sont adressées :

- 1 S'il est concédé à Freud le « geste sociologique » (p. 115) d'avoir, en dépit de ses errements biologisants, donné une place centrale aux relations intrafamiliales dans la compréhension des comportements, Lahire lui reproche d'avoir universalisé certains phénomènes familiaux. Reprenant notamment la critique, déjà largement amorcée par d'autres, selon laquelle le « complexe d'Œdipe » n'existe que dans un type particulier de structure familiale, Lahire reproche en outre à Freud d'isoler la famille du reste du monde social. Pour le psychanalyste, les « pères, mères, frères et sœurs n'ont ni diplôme, ni professions, ni âges, ni appartenances nationales, ni confessions, ni activités culturelles ou politiques » (p. 116). Si le sociologue donne, comme Freud, une importance fondamentale à la socialisation familiale, il estime en revanche que, contre la « survalorisation de l'enfance et de l'expérience familiale » (p. 121) opérée par la psychanalyse, l'analyse sociologique des pratiques se doit de tenir compte d'un plus grand nombre de contextes de socialisation, groupes et institutions tels que l'école, les pairs ou le travail, une proposition que Lahire a largement investiguée empiriquement dans ses travaux (cf. par exemple : Lahire, 1995, 2002, 2004, 2010).
- 2 L'importance accordée par Freud au désir sexuel dans l'explication des comportements humains est relativisée par Lahire. En ce qui concerne spécifiquement les rêves, le sociologue dénonce l'idée freudienne selon laquelle ceux-ci sont toujours l'accomplissement d'un désir (sexuel) refoulé. Lahire ne nie pas cette possibilité, mais la considère comme un cas parmi les différents types de désirs et de relations possibles, rappelant qu'il y a « autant de manifestations, dans la réalité sociale comme dans les rêves, du désir de dominer (*libido dominandi*) que du désir sexuel (*libido sexualis*) » (p. 133). S'appuyant sur différents récits de rêves, il montre que les rapports de pouvoir et de domination, puisqu'ils structurent

fortement la vie éveillée, se retrouvent inévitablement dans les rêves. Lahire estime ainsi que, si le rêve peut être l'accomplissement d'un désir refoulé, il est aussi bien souvent « l'occasion d'exprimer une crainte présente ou anticipatrice, de répéter une situation traumatisante passée ou de simplement poser un problème » (p. 37).

- 3 Lahire remet plus généralement l'idée de refoulement à sa place : certes, des expériences gênantes ou traumatisantes sont incorporées de manière non-consciente et peuvent produire des effets différés. Mais c'est le cas de tout type d'expérience, y compris les plus banales. L'insistance freudienne sur le refoulement est ramenée par Lahire aux troubles psychiques sévères dont souffraient les patientes et les patients traités par le psychanalyste.
- 4 Finalement, Lahire déparcialise le transfert analytique (entre psychanalystes et patient-es) et en fait un processus omniprésent dans l'expérience humaine : dans toute interaction, le comportement d'un individu envers un autre est marqué par l'expérience passée avec d'autres personnes que l'individu associe par analogie avec la personne présente au moment de l'interaction.

La discussion approfondie et le tri opéré dans les propositions de Freud, que Lahire a en fait entamés il y a vingt ans déjà (Lahire 1998), permet d'intégrer nombre d'apports de la psychanalyse à l'analyse sociologique, en particulier en ce qui concerne les processus de socialisation familiale. Reprenant une réflexion déjà présentée dans un ouvrage précédent (Lahire, 2012), l'auteur rappelle ainsi que « les acteurs sociaux ne naissent évidemment pas dans des classes sociales ou dans des entreprises, mais dans des familles ; ils font l'apprentissage de leur classe dans les relations intimes, affectives, d'identification et de contre-identification, qu'ils entretiennent avec les membres de leur famille » (p. 117).

Le recours aux autres disciplines vient donc appuyer et renforcer un projet fondamentalement sociologique. Le regard porté par Lahire sur les travaux qu'il cite est celui du sociologue : ils sont lus en fonction de ce qu'ils permettent (ou ne permettent pas) de dire à propos du social et de la manière dont il façonne les comportements humains. Certes, puisque le phénomène investigué apparaît durant le sommeil, un état mental rarement étudié en sociologie, l'objet appelle à des considérations sur le fonctionnement du cerveau, et à la prise en compte de l'état psychique des acteurs au moment où ils accomplissent les pratiques étudiées. Les réflexions autour du sommeil et du cerveau rêvant conduisent Lahire à développer deux idées qui sont les soubassements de son analyse dispositionnelle des rêves : celle selon laquelle ces derniers sont une « forme d'expression » et une « communication de soi à soi ».

2 Le rêve comme « forme d'expression » et comme « communication de soi à soi »

Considérer le rêve comme une forme d'expression permet de l'assimiler à une pratique, et dès lors d'en étudier le contenu en se reposant sur une analyse dispositionnelle. Lahire décrit un « continuum expressif » (p. 359) qui va du rêve à la résolution d'un problème mathématique, en passant par les rêveries éveillées, l'écriture automatique, les conversations informelles entre proches ou la création artistique par exemple. Le rêve est ainsi conceptualisé comme un « cas du possible » (p. 360) dans l'ensemble des formes d'expression humaine, celles-ci dépendant à la fois de l'état mental et cérébral de l'individu et de la situation dans laquelle il se trouve. Il s'agit donc de ne pas opposer frontalement pensée onirique et pensée rationnelle ou logique. L'état mental consistant à être dans une conscience réflexive et attentionnelle, par exemple lorsque l'on résout un problème mathématique, n'est qu'une forme parmi d'autres – dans laquelle notre cerveau met par ailleurs en place de nombreuses opérations qui échappent à notre conscience. En outre,

à l'état de veille, notre conscience réflexive et intentionnelle peut être fortement abaissée, ainsi que le contrôle de nos pensées. C'est le cas par exemple lorsque nous nous laissons aller à des rêveries éveillées (lorsqu'on est « plongé dans nos pensées »), mais aussi lors d'hallucinations ou de propos tenus sous hypnose. Le rêve est certes au bout du continuum, mais le faire appartenir à celui-ci permet d'en faire une forme d'expression, ayant des propriétés extrêmes, celles d'une « production narrative involontaire » (p. 368), mais néanmoins appréhendable comme une pratique ayant lieu dans un contexte spécifique, le sommeil.

Parmi ces spécificités, Lahire relève notamment le fait que, durant le sommeil, la partie du cerveau responsable des fonctions de planification, de contrôle (réflexif ou exécutif) ou de maintien de l'attention est moins active que durant la veille. Difficile donc, physiologiquement, de produire un rêve sous forme de récit narrativement cohérent. Pour Freud, si les rêves sont souvent farfelus, incohérents et illogiques, c'est qu'ils sont l'accomplissement d'un désir refoulé et ce, de manière déguisée, afin de pouvoir contourner les normes morales et politiques intériorisées, ces dernières étant qualifiées de « censure ». Remettant fondamentalement cette assertion en question, Lahire rappelle que toute situation sociale est associée à des contraintes de censure, même si leur intensité est variable. Ces contraintes déterminent ce qui est dicible ou indicible, ainsi que les formes qu'il faut mettre pour dire les choses. Lorsque l'on rêve, on n'interagit cependant qu'avec soi-même, en présence de personne. Nul besoin dès lors de se plier à des normes sociales ou des contraintes situationnelles. Lahire conceptualise le rêve comme la forme d'expression la moins sensible à la censure, une « communication de soi à soi ». Il n'y a pas de contraintes linguistiques ou formelles à respecter lorsque l'on parle à soi-même : on se comprend facilement, nul besoin d'être compréhensible pour autrui. La personne rêvant partage exactement le même passé incorporé que celle à qui elle s'adresse. Pas

d'impératifs moraux non plus : on ne peut déclencher la réprobation de quiconque lorsque l'on est qu'avec soi, nul besoin d'être « moralement correct ». C'est donc parce qu'il est adressé à soi-même que le langage onirique peut se permettre de rester aussi implicite, de procéder par raccourcis ou de passer abruptement d'une scène à une autre en apparence sans liens entre elles, donnant aux rêves leur aspect décousu, irrationnel ou étrange. Cette manière de considérer le contexte du rêve permet d'en expliquer la forme et le langage, en écartant l'explication freudienne par la censure¹.

3 Une analyse dispositionnelle de la production onirique

Le rêve en tant que forme expressive et communication de soi à soi peut être traité comme une *pratique* intervenant dans un *contexte* particulier. Pour entrer dans le triptyque de la « formule générale » lahiriennne, le projet d'une « sociologie de la production onirique » (p. 69) doit également intégrer le concept de *disposition*.

3.1 La formule générale de l'analyse dispositionnelle

L'analyse de la production onirique repose sur le modèle dispositionnaliste qu'élabore Lahire depuis de nombreuses années, largement inspiré des travaux de Pierre Bourdieu. Ni dépassement, ni trahison du père de la théorie des champs, on peut penser que la sociologie lahiriennne propose d'abord une sophistication de l'approche bourdieusienne, dans le bon sens du terme : le modèle proposé est plus subtil et tient davantage compte de la complexité des processus de différenciation sociale. Mais il s'agit également d'un déplacement des objectifs et intérêts de recherche, du macroscopique vers le microscopique. Dorénavant qualifiée de « structuralisme génétique

1 La compréhension du langage du rêve passe également par le décodage des « opérations oniriques », telles que les phénomènes de visualisation, symbolisation, association, métaphorisation ou condensation (évoqués en partie *infra* du présent compte-rendu).

dispositionnaliste-contextualiste» (p. 442), la démarche vise, classiquement, à comprendre « pourquoi les individus agissent comme ils agissent, pensent comme ils pensent, sentent comme ils sentent » (p. 101). Elle relève de la « formule générale » suivante :

Dispositions (passé incorporé) <—> Contexte d'action (présent) => Pratiques

Dans ce nouvel ouvrage, le symbole de double flèche (<—>) associant dispositions et contexte remplace le signe « + » que Lahire utilisait antérieurement. Il symbolise la rencontre entre des dispositions et des contextes d'action qui, plus précisément, se « conjuguent » (p. 443), pour donner naissance aux pratiques. Lahire a extensivement discuté et testé empiriquement l'articulation entre dispositions et contextes dans ses ouvrages précédents. Cette formule est un héritage manifeste (et fondamental) de la sociologie bourdieusienne, qui évacue cependant trois concepts. Celui d'habitus, d'abord, que Lahire n'utilise pas pour prendre ses distances avec la cohérence dispositionnelle que lui accorde Bourdieu, ce dernier le considérant comme un « système ». Lahire estime dès ses premiers travaux que l'habitus structuré et cohérent de Bourdieu est un cas particulier, rare dans les faits (Lahire, 1998). Le deuxième concept que Lahire évacue de sa formule générale est celui de champ, considéré également comme un contexte spécifique parmi les possibles, celui des espaces du pouvoir (Lahire, 1998, 2012). Finalement, Lahire se sert très peu (sans le discuter de manière approfondie) du concept de capital.

Dans la formule lahiriennne, les dispositions (qui ensemble forment le « passé incorporé ») sont intériorisées aux cours des différentes expériences socialisatrices traversées par les individus. Le passé incorporé est, dans cet ouvrage en particulier, mis en équivalence avec l'inconscient freudien et avec le concept de « structure de la personnalité » – Lahire n'a pas peur de considérer comme sociologiquement correct l'identification d'un « schème affectif d'anxiété »

ou d'une « disposition à la dépendance » (p. 180). Débarrassé de sa conceptualisation par le refoulement (expériences indicibles, inavouables, en particulier liées au « sexuel infantile »), l'inconscient, devenu plus largement le passé incorporé, possède deux caractéristiques principales, qui fondent les approches déterministes, y compris d'ailleurs chez Bourdieu. Premièrement, « l'amnésie de la genèse » des dispositions : le processus d'incorporation de dispositions est largement non conscient, et les mécanismes de socialisation le plus souvent non explicites. Deuxièmement, l'action est grandement façonnée par des mécanismes non conscients : « les êtres humains sont des êtres d'expériences, qui s'appuient en permanence, sans le savoir, sur leurs expériences passées pour pouvoir agir dans le présent » (p. 165). Afin de solidifier son approche dispositionnelle, Lahire montre de manière convaincante la force de l'habitude dans le fonctionnement du cerveau humain, en s'appuyant sur des travaux issus des neurosciences. Il rappelle que notre cerveau exécute en permanence un grand nombre d'opérations, sans que nous en ayons conscience, basées notamment sur la détection des régularités (tant sociales que physiques) qui s'imposent à lui. « Ces calculs sont des anticipations pratiques, des prédictions préreflexives ou non conscientes, fondées sur des séries d'expériences passées relativement cohérentes intériorisées par les individus, et que la sociologie dispositionnaliste appelle dispositions » (p. 167).

3.2 Première (nouvelle) élaboration théorique : l'avant du rêve

Puisque le rêve est un type particulier de pratique, la formule générale, et le modèle d'analyse qu'elle sous-tend, nécessite d'être complexifiée. Lahire distingue à ce titre l'avant du rêve et le rêve à proprement parler². Les mécanismes sociaux et psychiques qui se

2 L'après rêve est également conceptualisé, le moment où les individus en font le récit, étape que nous laissons de côté ici car elle ne nous semble pas indispensable au compte-rendu du modèle explicatif du contenu des rêves.

produisent dans les heures ou les jours précédant un rêve sont résumés par la formule :

Dispositions (passé incorporé) <-> Problématique existentielle <-> Contexte d'action => Stimuli internes (s'inscrivent dans la mémoire)

Cette formule introduit un nouvel élément, précédemment élaboré dans le cadre de l'étude de la production littéraire de Franz Kafka (Lahire, 2010) : la « problématique existentielle ». Celle-ci est définie comme étant « l'ensemble des problèmes, soucis et préoccupations, plus ou moins conscients, que chaque individu doit affronter compte tenu de son histoire » (p. 243). Ce sont, par exemple, des rapports à l'autorité, à la maladie ou au corps, des complexes d'infériorité ou de supériorité, des angoisses et des craintes, des conflits entre dispositions contraires.

La problématique existentielle se conjugue non seulement avec le passé incorporé, mais également avec des éléments issus du contexte précédant immédiatement la survenue du rêve (le « contexte d'action »). Celui-ci comprend des « événements déclencheurs » du rêve, que l'on retrouve ensuite dans le contenu du rêve lui-même (Freud parle à ce propos de « résidus diurnes »). Ces événements activent des dispositions incorporées et possèdent des liens (qui ne sont pas définis par l'auteur) avec la problématique existentielle. Ces événements « rouvrent en permanence des pans de notre passé sur lesquels la journée, avec ses exigences et ses urgences, nous empêche de nous arrêter » (p. 266).

La formule proposée par Lahire ne débouche non pas sur une pratique ou une forme d'expression, mais sur ce que l'auteur appelle des « stimuli internes », qui sont stockés dans la mémoire et agissent en « différé » (p. 106).

Au final, la formule rend compte du phénomène suivant : un contexte particulier traversé par un individu le jour du rêve ou les jours précédents, par exemple une parole, un geste précis ou une situation globale (seulement vue, ou vécue de l'intérieur) déclenche

un élément de son passé incorporé (une ou plusieurs dispositions) et/ou de sa problématique existentielle, ce qui provoque des stimuli internes. Ces derniers sont stockés dans la mémoire et, durant le sommeil, provoquent le rêve.

3.3 Deuxième (nouvelle) élaboration théorique : pendant le rêve

La production du rêve durant le sommeil répond quant à elle à une autre formule :

Dispositions (passé incorporé) <-> Stimuli internes (stockés dans la vie diurne) <-> Cadre du sommeil (contexte particulier) => Rêve

Le sommeil est un contexte particulier, celui d'une « communication de soi à soi » (cf. *supra*), dans lequel le cerveau fonctionne sur un mode différent que dans la vie éveillée. Qualifié de « cadre du sommeil », ce contexte permet l'expression des stimuli internes stockés dans les heures ou jours qui précèdent le rêve. Le contenu que prend le rêve est contraint par le cadre du sommeil, mais également par le patrimoine dispositionnel, les deux influençant la manière dont les stimuli internes se transforment en rêve.

Afin de décoder le contenu des rêves, Lahire développe par ailleurs une analyse extensive des particularités de sa forme et de son langage. Le rêve fonctionne en effet par images davantage que par mots, comme d'ailleurs une large partie de notre pensée à l'état de veille. Des images qui fonctionnent souvent par associations, comme l'avait déjà analysé Freud. Lahire déroule davantage cette réflexion, notamment en travaillant la question des analogies, notion qu'il a discutée antérieurement à propos de l'activation du passé incorporé par la situation présente (Lahire, 1998), au point d'établir dans ce nouvel ouvrage le fait que « l'analogie est le propre de l'Homme et qu'elle est le signe que l'être humain est un être historique » (p. 298). Le rêve associe en effet fréquemment des éléments ayant un air de ressemblance, tirés du contexte d'action (précédant le rêve), de la problématique existentielle et du patrimoine

dispositionnel. Les associations se forment également par contiguïté : des éléments étant souvent rattachés dans l'expérience à l'état de veille sont associés dans le rêve. Le cerveau rêvant fait par ailleurs fréquemment recours à la symbolisation : des éléments du rêve représentent souvent autre chose qu'eux-mêmes. Les symboles peuvent ne concerner que la personne elle-même, mais également être largement partagés, et donc varier d'une société à une autre. Contre un Freud qui pouvait faire d'un nombre quasi illimité d'objets des symbolisations des organes génitaux, au point d'universaliser certains d'entre eux (c'est plus largement le fantasme de la « clé des songes » ou du « dictionnaire des rêves »), Lahire est plus prudent : « la tour Eiffel va être un signe de puissance sociale pour certains, d'ambition personnelle pour d'autres, un symbole de peur d'attentat terroriste, un symbole phallique ou un symbole d'amour pour ceux qui se sont donné rendez-vous aux pieds de la tour Eiffel lors d'une rencontre amoureuse » (p. 333).

Même si l'enquête de terrain fera l'objet d'un second volume, ce premier ouvrage présente en détails un dispositif méthodologique original. Celui-ci s'appuie sur des entretiens longs et approfondis conduits avec des personnes ayant pris note de récits de rêve. Ils visent à obtenir des précisions et des éléments d'explicitation à propos des rêves tout en reconstruisant les expériences socialisatrices de la personne interviewée.

4 Une démonstration méticuleuse et convaincante

En dépit de la très grande densité des analyses proposées dans cet ouvrage, le propos est extrêmement clair, selon l'habitude qu'a Bernard Lahire de ne pas céder aux sirènes des floraisons littéraires ou des énoncés abscons. Sa démonstration est d'une remarquable solidité et le texte convainc que le rêve est un fait social, dès lors appréhendable au travers d'une analyse dispositionnelle. Tant les neurosciences que la psychanalyse ne peuvent pas, à elles seules, permettre de comprendre et d'expliquer pourquoi la personne rêve de

se dont elle rêve, ni pourquoi elle ne rêve pas d'autre chose. Ce livre s'inscrit ainsi pleinement dans le combat que Lahire mène depuis de nombreuses années contre les explications biologisantes ou naturalisantes des pratiques humaines (cf. notamment : Lahire, 2005). Il faut saluer également les efforts consentis par l'auteur pour présenter de manière approfondie les travaux qu'il soumet à la critique. S'il en discute les lacunes ou les erreurs, il en souligne également les apports et les intègre dans son modèle d'analyse.

L'ouvrage peut paraître manquer d'une structure claire, mais cela n'est pas véritablement problématique dans la mesure où le fil tendu au départ, le modèle d'analyse, sert de guide tout au long du texte. Quelques éléments de discussion s'imposent néanmoins. Il faut noter d'abord que, dans le modèle proposé par Lahire, le mécanisme d'inscription des « stimuli internes » dans la mémoire et ses effets « différés » dans le sommeil sont peu discutés. Par ailleurs, le statut de la « problématique existentielle » reste flou : traitée comme un type de disposition, il semble plutôt qu'il s'agisse d'un concept ambivalent, à la fois élément du passé incorporé (par exemple disposition à percevoir négativement quelqu'un ou à être affecté par quelque chose) et élément du contexte qu'il s'agit d'affronter (par exemple avoir à fréquenter cette personne ou être confronté à cette chose). On peut ainsi se demander comment le contexte précédant un rêve, les problèmes qu'il place sur la route des individus, active des dispositions à s'en préoccuper. Le fait qu'il s'agisse de « préoccupations » et non de pensées ou de représentations permet d'expliquer leur présence dans les rêves, car ceux-ci sont conçus comme « le lieu de traitement des problèmes en cours non résolus » (p. 246). L'articulation entre préoccupations existentielles, contexte d'action et dispositions incorporées pourrait donc être davantage analysée. Le flou qui subsiste sur ces points ne met cependant pas en question la logique et la pertinence générale du modèle proposé.

Par ailleurs, dans cet ouvrage comme dans les précédents, l'articulation des niveaux

de contextes dans la production des pratiques, même s'il est traité, reste peu théorisé. Si Lahire a largement abordé la question de la variabilité des relations entre dispositions et contextes (Lahire, 1998), ou celle des différents niveaux de contextes (Lahire, 2012), les manières d'articuler ces niveaux reste à explorer, en particulier entre le contexte général (social, politique, médiatique, économique), le contexte institutionnel ou de groupe, et les contraintes situationnelles.

Au final, on ne peut que se réjouir de cette incursion sociologique sur le terrain du fonctionnement mental et psychique des êtres humains, et se laisser convaincre par la pertinence de l'analyse dispositionnelle pour rendre compte des phénomènes les plus intimes. À la lecture de cet ouvrage, il apparaît difficilement contestable que comprendre et expliquer le contenu d'un rêve ne peut se faire qu'en tenant compte, d'une part des expériences socialisatrices, et donc du patrimoine dispositionnel des individus et, d'autre part des éléments qui activent ces dispositions. Ne reste plus qu'à attendre avec impatience le deuxième volume, afin de se rendre compte de la manière dont ce modèle résiste à l'épreuve de la réalité empirique, et quels aménagements devront y être apportés.

Références bibliographiques

- Lahire, Bernard. 2012. *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris: Seuil.
- Lahire, Bernard. 2010. *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire*. Paris: La Découverte.
- Lahire, Bernard. 2005. *L'Esprit sociologique*. Paris: La Découverte.
- Lahire, Bernard. 2004. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris: La Découverte.
- Lahire, Bernard. 2002. *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Paris: Nathan.
- Lahire, Bernard (dir.). 1999. *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*. Paris: La Découverte.
- Lahire, Bernard. 1998. *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris: Nathan.

Lahire, Bernard. 1995. *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*. Paris: Gallimard/Seuil.

David Pichonnaz
Haute école de travail social
HES-SO Valais-Wallis
Rte de la Plaine 2
3960 Sierre
david.pichonnaz@hevs.ch

Mucchielli, Laurent : Vous êtes filmés !
Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance.
Paris : Armand Colin. 2018. 228 p.

Le livre de Laurent Mucchielli vient combler un manque dans la littérature française, en fournissant une synthèse des connaissances sociologiques sur le développement et les effets de la vidéosurveillance tout en les expérimentant sur des cas empiriques concrets. Partant du constat d'un fort développement de cette technologie dans l'espace public en France, l'auteur propose une évaluation qui se veut rigoureuse afin de savoir si les promesses de ses promoteurs – notamment en ce qui concerne la lutte contre la délinquance – s'avèrent justifiées. Pour ce faire, le livre comporte deux parties : la première tend à expliquer le développement historique de la vidéosurveillance ; la deuxième rassemble les principaux résultats de trois enquêtes coordonnées par l'auteur et jusque-là publiées dans plusieurs ouvrages et revues spécialisées.

La première partie débute par un chapitre historique comparant les dynamiques politiques, territoriales et économiques du développement de la vidéosurveillance dans trois pays. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les premiers développements sont d'abord le fait d'acteurs privés, banques et commerces notamment. Si quelques municipalités s'équipent, il faut attendre les années 1980 pour que celles-ci investissent pleinement dans cette technologie (principalement pour la régulation du trafic routier et des transports en commun). Dans les deux

cas, la menace terroriste sera un moteur de la légitimation politique de cet investissement. En France, « la politisation du thème de la sécurité est telle que les grandes étapes du développement de cette technologie resteront liées au calendrier électoral » (p. 17). Si de grandes villes commencent à s'équiper à partir des élections municipales de 2001, le boom de la vidéosurveillance survient surtout après l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007, qui en fait l'une de ses priorités en matière de lutte contre la délinquance.

Le deuxième chapitre offre une tentative bienvenue de chiffrage du phénomène en France, ce qui demeure cependant difficile à mener faute de données précises du ministère de l'Intérieur. En croisant avec des sources complémentaires (CNIL et commissions départementales de vidéoprotection notamment), l'auteur estime qu'il y aurait environ 1.5 million de caméras de vidéosurveillance en France, dont 10 % visionnant la voie publique (soit 150 000 caméras, chiffre trois fois supérieur aux estimations du ministère). Seulement 5 des 60 plus grandes villes françaises ne sont pas équipées, tandis que 88 % des villes moyennes le sont (p. 29).

Parti pris vertueux, l'auteur renvoie dos à dos la « légende noire » – soit la critique militante luttant contre l'avènement d'une dystopie orwellienne – et la « légende dorée » de la vidéosurveillance – soit le mythe du « vidéo-flag » selon lequel cette technologie permettrait d'améliorer l'appréhension des délinquants en flagrant délit ou à dissuader le passage à l'acte. Mucchielli veut ainsi sortir d'un « débat qui oppose trop souvent les partisans par principe et les adversaires par principe de la vidéosurveillance » (p. 33). Le chapitre 3 procède alors à une description des principaux ressorts ayant contribué au développement de la vidéosurveillance. Il met en avant les incitations politiques et financières importantes de la part de l'État, qui y voit aussi un moyen de soutenir le secteur de la sécurité privée. Entre 2007 et 2013, le *Fonds interministériel de prévention de la délinquance* a en effet dépensé 150 millions d'euros, soit autant que les collectivités locales. Combi-

nées, ces aides aboutissent à un reste à charge faible pour les communes qui décident de s'équiper (ce qui ne couvre cependant pas les futurs frais de fonctionnement et de maintenance).

Au-delà de ces incitations financières et politiques, le chapitre 4 revient en détail sur les motivations des élus locaux. On pourra être ici étonné par le procédé rhétorique de l'auteur qui vise à présenter certains élus de petites villes ou petits villages – en grande majorité de droite, comme l'auteur tient à le préciser¹ – comme des « fanatiques de la vidéosurveillance » (p. 68) prenant des « décisions municipales parfois ubuesques » (p. 73). L'auteur procède ici à une condamnation politique du choix de certaines municipalités d'avoir installé des systèmes de vidéosurveillance alors que les chiffres de la délinquance y sont objectivement faibles. Même s'il s'en défend, la variable idéologique suggérée par cette rhétorique (le lecteur étant poussé à déduire que ces choix « ubuesques » ne peuvent alors que s'expliquer par l'idéologie sécuritaire de droite des élus voire par leur manque de rationalité) apparaît relativement faible pour expliquer ou comprendre ces choix. On est plus convaincu par la fin du chapitre où l'auteur identifie différentes sources de pression (communes environnantes, préfets, assurances, polices municipale et nationale) ainsi qu'une certaine « demande de sécurité » d'une partie de la population : « l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance présente ainsi l'avantage incomparable de constituer une action concrète et visible qui peut être présentée par l'élu comme une réponse volontariste » (p. 78). On regrettera donc le temps passé sur des exemples de villes et de villages, qui faute de systématisation appa-

1 Le livre est en effet émaillé de remarques à charge contre certains élus de droite, sans que l'on comprenne bien leur utilité à la démonstration. S'il n'est pas illégitime de poser l'hypothèse d'une variable idéologique dans les choix d'installation de vidéosurveillance, cela demande une systématisation de l'analyse qui n'est pas présente ici.

raissent anecdotiques, au détriment d'un positionnement plus clair et systématique par rapport à la littérature existante. Au-delà d'une énumération de ces « pressions », une synthèse des dynamiques processuelles qui conduisent à ces installations (en mobilisant, par exemple, les explications par les coalitions d'acteurs ou la sociologie des sciences et techniques, comme le font Douillet, Dumoulin et Germain [2011]) aurait été, nous semble-t-il, plus utile. De même, l'hypothèse de la consommation de sécurité (ici l'installation de caméras) comme distinction, notamment dans des communes ou quartiers aisés, n'est pas envisagée par l'auteur, alors qu'elle paraît plus opérante que la variable idéologique².

La seconde partie de l'ouvrage souhaite répondre à la question : « à quoi sert vraiment la vidéosurveillance » ? Le chapitre 5 pose les principaux enjeux politiques et méthodologiques de l'évaluation de la vidéosurveillance qui doit, pour l'auteur, s'apparenter à un véritable travail d'enquête. C'est ce que font les trois derniers chapitres à partir de diagnostics locaux de sécurité, d'enquêtes de victimation, ainsi que d'entretiens et d'observations menés dans trois villes (une petite, une moyenne et une grande métropole).

Dans les trois villes, l'auteur note une triple déconnexion entre les motivations ayant présidées à l'installation du système de vidéosurveillance (en général la lutte contre les vols et les cambriolages), ce pour quoi elle est réellement utilisée (principalement la gestion urbaine de proximité et la vidéo-verbalisation pour les infractions routières) et les préoccupations sécuritaires relevées par les enquêtes de victimation (notamment les violences verbales, les conflits d'usage de l'espace public et les dégradations de véhicules). Par ailleurs, les enquêtes présentées confirment des résultats déjà rapportés par d'autres études, notamment étrangères. Le cas de la ville moyenne permet de constater une nouvelle fois que l'une des difficultés des opérateurs de vidéosurveillance concerne

leur confrontation à l'ennui. L'auteur donne ici des données chiffrées de l'activité de ces opérateurs : 77 % du temps de travail consiste en de la veille aléatoire pendant laquelle peu d'événements sont remarquables (ce qui rejoint les quelques études ayant procédé à des chiffrages ou constats similaires, par exemple : Bonnet, 2012 ; Helten et Fischer, 2004 ; Le Goff, 2013). Dans les trois cas, l'auteur constate également le peu d'impact de ces systèmes sur la délinquance et la faible contribution au travail de police judiciaire : dans la ville moyenne, « dans 70 à 75 % des cas, les demandes d'images effectués par les forces de l'ordre auprès du CSU ne sont pas suivies d'effet » (p. 145) ; dans la grande métropole, seulement 5.5 % des réquisitions ont permis d'élucider une affaire (p. 168). Ces résultats sont ainsi congruents avec les évaluations effectuées à l'étranger (par exemple : Gill et al., 2005 ; Groombridge, 2008). L'auteur conclut ainsi que la vidéosurveillance n'est pas un outil majeur de la lutte contre la délinquance sur voie publique : on constate un effet de déplacement des crimes et délits, quasiment aucun effet dissuasif et peu de contributions décisives aux enquêtes. Au vu des coûts financiers importants liés à l'installation et au maintien de ces systèmes, Mucchielli estime que si quelques caméras bien placées et limitées peuvent être utiles, les financements seraient mieux utilisés ailleurs, notamment dans des moyens humains et en visant les causes plus profondes de la délinquance.

Cet ouvrage constitue ainsi une entrée en matière intéressante pour qui veut découvrir la thématique abordée : on y trouve à la fois des points de repères importants sur les travaux existants, ainsi que les résultats d'enquêtes empiriques fournissant des données chiffrées rares et précises. Cependant, la perspective évaluative adoptée, plutôt que compréhensive ou explicative pourra laisser le lecteur sur sa faim. Certes, le livre montre bien que la vidéosurveillance n'a pas d'impact significatif sur la lutte contre la délinquance – confirmant alors des études précédentes. Si cette information est certainement utile

2 À ce propos voir (Bozouls, 2018 ; Goold, Loader et Thumala, 2010).

au débat politique et citoyen, il peut être un peu frustrant d'en rester là du point de vue de la recherche sociologique, et ce pour deux raisons principales. La première étant que les évaluations coûts/bénéfices sont toujours contestables car reposant sur des choix arbitraires (pourquoi, par exemple, ne pas rentrer au « crédit » de la vidéosurveillance, les amendes encaissées grâce à la vidéoverbalisation ou les gains pour la gestion urbaine de proximité?), et qu'une mesure – même si elle se veut rigoureuse – ne peut pas à elle seule guider l'action politique. La deuxième, plus fondamentale et problématique, étant qu'en voulant systématiquement évaluer la vidéosurveillance à partir des promesses de ses promoteurs, l'auteur reste malgré lui pris dans le cadre imposé par ces derniers, qui définit la vidéosurveillance comme une solution aux problèmes de délinquance. Montrer que ce n'est pas le cas, et que la vidéosurveillance est surtout utilisée pour autre chose, ne suffit pas à expliquer et comprendre le phénomène étudié. Car on peut justement faire l'hypothèse que c'est cette diversification des usages et l'appréhension de cette technologie par d'autres services (municipaux ou départementaux) qui explique en grande partie le maintien et le développement des systèmes de vidéosurveillance municipaux (comme le suggère d'ailleurs Douillet, Dumoulin et Germain, 2011).

Auteur de travaux importants sur le sujet, Laurent Mucchielli signe plutôt ici un livre de combat afin de contribuer utilement au débat public.

Références bibliographiques

- Bonnet, François. 2012. Contrôler des populations par l'espace? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux. *Politix* 97 : 25–46.
- Bozouls, Lorraine. 2018. L'enjeu de la sécurité dans des quartiers résidentiels supérieurs : un moyen de contrôle de l'espace local. Contribution présentée à la conférence *Dans la boîte noire de la sécurité, CRESPPA/CESDIP*, Paris, France, 31 janvier 2018.

- Douillet, Anne-Cécile; Dumoulin, Laurence & Germain, Séverine. 2011. Un dispositif socio-technique à la loupe : le développement de la vidéosurveillance dans trois villes françaises. *Quaderni* 74 : 105–120.
- Gill Martin; Spriggs, Angela; Allen, Jenna; Argomaniz, Javier; Bryan, Jane; Jessiman, Patricia, Kara Deena; Kilworth, Jonathan; Little, Ross; Swain, Daniel & Waples, Sam. 2005. *The Impact of CCTV: Fourteen Case Studies*. London: Home Office.
- Goold Benjamin, Loader, Iain & Thumala, Angelica. 2010. Consuming Security? Tools for a Sociology of Security Consumption. *Theoretical Criminology* 14(1) : 3–30.
- Groombridge, Nic. 2008. Stars of CCTV? How the Home Office Wasted Millions. *Surveillance & Society* 5(1) : 73–80.
- Helten, Frank, Fischer, Bernd. 2004. Reactive Attention: Video Surveillance in Berlin Shopping Malls. *Surveillance & Society* 2(2/3) : 323–345.
- Le Goff, Tanguy. 2013. Dans les « coulisses » du métier d'opérateur de vidéosurveillance. *Criminologie* 46(2) : 91–108.

Florent Castagnino
Télécom ParisTech
UMR 9217
75013 Paris

florent.castagnino@telecom-paristech.fr

Odier, Lorraine : *Les métamorphoses de la figure parentale*. Lausanne : Antipodes. 2018. 368 p.

Les métamorphoses de la figure parentale constitue un ouvrage désormais incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'émergence du « soutien à la parentalité » qui est devenu une catégorie d'action publique. Il retrace l'épopée d'une association genevoise, *l'École des parents*, qui s'est investie pour mettre à l'agenda politique la « question parentale ». Au-delà de cette question parentale, le livre porte sur l'autorité sociale que s'arrogent les experts à déterminer la norme et explore les relations entre savoirs et pouvoirs.

D'abord présenté par une introduction qui explicite l'objet, le cadre théorique, le corpus théorique et empirique, le livre se compose de trois parties, respectivement dédiées à l'émergence du parent éducateur et la responsabilisation des mères (1950–1972), «l'émergence du parent réflexif et de la maternité naturelle (1972–1988)» «l'émergence du couple parent-enfant et de la disponibilité maternelle (1988–2010)». La première partie, formée de trois chapitres, revient sur les courants qui ont présidé à cette figure du parent éducateur, au nom de la protection de l'enfance, les savoirs destinés à faire advenir un «parent actif» et l'attribution aux mères de la responsabilité du devenir de l'enfant par ces mêmes savoirs.

La seconde partie, à travers trois chapitres, retrace les évolutions associées aux nouvelles techniques relationnelles sur les conceptions de la parentalité «idéale» (des individus émancipés et «responsables», des rôles sexués fondés sur les impératifs de la reproduction biologique). Cette période est marquée par l'influence des idéaux humanistes et néo-familialistes, qui excluent l'imposition autoritaire de normes en font appel à la réflexivité, tout en contenant dans des limites «raisonnables» (celle de l'assignation à la division «naturelle» des rôles les perspectives d'émancipation). Ces idéaux permettent cependant une ouverture, même relative, de la structure de l'association aux idées portées par les mouvements sociaux et à des fonctionnements institutionnels peu hiérarchisés.

La troisième partie, composée de quatre chapitres, met l'accent sur le retour de l'association à un fonctionnement plus traditionnellement hiérarchique, lié à des injonctions gestionnaires qui s'imposent à tous les univers sociaux dans cette période. Cette période est aussi celle où l'encadrement des parents et surtout des mères prend la forme, aujourd'hui dominante, du «soutien à la parentalité» et de l'injonction à la disponibilité, en particulier maternelle. Elle analyse la manière dont «l'épanouissement de l'enfant» devient une prescription adressée essentiellement aux

mères qui masque les inégalités liées à la charge du travail parental.

Le livre se termine en invitant la sociologie féministe à s'emparer de cette question de la parentalité et de la manière dont elle contribue aux inégalités de genre.

Basé sur les archives de l'association de l'association de 1950 à 2010, auxquelles s'ajoutent les textes retraçant les évolutions législatives et des observations d'ateliers destinés à développer les liens parents/enfants, le livre s'appuie sur le cadre théorique formalisé par Michel Foucault de l'analyse discursive pour saisir les évolutions à l'œuvre dans ces «figures parentales». Ces archives permettent (dans le cas de la Suisse qui fonctionne sur la base d'une forte délégation de l'État aux associations) d'étudier la manière dont s'opère une régulation «par le bas» et les stratégies de légitimation mises en œuvre par les membres de l'École des parents. Les activités de formation des parents (conférences, groupes de parole, activités parents-enfants, thérapie, lieu d'accueil parents/enfants) constituent des données précieuses pour analyser les changements à l'œuvre dans l'encadrement des familles.

Mobilisé à travers l'association, un groupe d'individus, socialement situé parmi les classes moyennes intellectuelles supérieures – selon la catégorie forgée par Agnès van Zanten (van Zanten, 2009) – s'est engagé dans ce qu'il faut bien appeler, en reprenant Howard Becker, une croisade. L'enjeu de cette croisade est de conduire des parents (qui se rendent librement à l'association) à adopter une vision et une pratique des relations familiales conformes aux idéaux sociaux de ces catégories sociales. Pour cela, l'association offre différents «services» aux parents – conférences sur l'enfance et sur l'adolescence, activités avec les enfants, consultations de psychothérapie, conseils dispensés aux parents, etc. Cette offre rencontre une demande, car elle se propose de répondre aux nombreux problèmes que rencontrent les parents (les relations avec l'école, l'adolescence, l'autorité, etc.).

La croisade passe très largement et c'est toute la force de l'ouvrage que de le montrer, par un encadrement des mères et une réassignation de ces dernières à leur identité parentale, même si cette réassignation adopte, comme Lorraine Odier le montre, des formes variées. Elles sont plus ou moins euphémisées et en partie dépendantes de la configuration sociale dans laquelle s'inscrivent les activités de l'association.

Le livre met l'accent sur des dispositifs élaborés des acteurs (en l'occurrence, plutôt d'actrices) visant à transformer les manières d'être parents conformément à leur propre vision du monde, socialement située. Ils et elles s'appuient pour ce faire sur les ressources scientifiques et sociales disponibles dans un contexte donné (et au premier chef, les ressources représentées par les « experts » de l'enfant) : médecins militant pour une Education Nouvelle, psychanalystes de l'enfant, psychopédagogues, etc. En cela, le livre se démarque des explications qui attribuent l'émergence de la parentalité comme catégorie d'action publique liée à des transformations internes de la famille et aux nouvelles préoccupations de l'État en matière d'éducation des enfants. À rebours de cette vision « lisse » qui occulte les rapports de force, la parentalité est abordée dans l'ouvrage de Lorraine Odier comme un ensemble de discours normatifs, en constante redéfinition autour de la question et des responsabilités parentales vis à vis de la société. L'approche résolument sociohistorique, permet de saisir ces évolutions.

Fortement subventionnée par l'État et les parents qui la fréquentent, *L'Ecole des Parents*, comme le montre Lorraine Odier, peut être considérée comme un foyer local de production d'un « discours de vérité » au sens où l'entend Foucault sur les pratiques parentales, distinguant les bonnes et les mauvaises figures dans le but d'assurer « des relations familiales harmonieuses ».

Dans la production de ce « discours de vérité », Lorraine Odier distingue trois périodes : l'émergence du parent éducateur et la responsabilisation des mères (1950–1972), l'émer-

gence du parent réflexif et de la maternité naturelle (1972–1988), enfin l'émergence du couple parent-enfant et de la disponibilité maternelle (1988–2010). Lorraine Odier convoque la notion de « frame » théorisée par Carol Bacchi pour décrire « des procédés rhétoriques qui modèlent ou assignent une interprétation aux phénomènes sociaux » (p. 50) pour éclairer les glissements et les passages d'un modèle de parent à un autre.

Malgré les différences observables dans ces « frames » qui s'adossent à des référentiels savants et des justifications variables (qu'il s'agisse, selon les périodes, de lutter contre les névroses infantiles, de prévenir le chômage ou de combattre la maltraitance), la psychanalyse occupe une place centrale, à tel point que nous aurions tendance à considérer que le projet même de l'association se confond avec « l'orthopsychanalyse » (utilisation de la psychanalyse à des fins d'éducation des individus). C'est ce qu'indique clairement un rapport d'activités qui précise que « l'école des parents a pour objectif prioritaire la prévention des troubles de la relation parents-enfants, afin de favoriser les conditions optimums au développement de l'enfant » (p. 303).

Impulsé dans l'entre deux guerres par des membres du mouvement psychanalytique, l'orthopsychanalyse vise à élargir le spectre des individus susceptibles de profiter des bienfaits de la psychanalyse. Ce savoir pratique a ouvert la voie à ce que Lorraine Odier nomme, de manière très appropriée, « un gouvernement par le bien-être de l'enfant » (p. 289) qui dépasse très largement la question de l'encadrement de la parentalité. On le retrouve aussi bien solliciter pour orienter des élèves vers l'éducation spécialisée, malgré les réticences de leurs parents, qui craignent le plus souvent à juste titre une sortie du circuit « normal ». Ce gouvernement par le bien-être de l'enfant et la place secondaire que tiennent les mères et leurs envies apparaît très clairement dans les expressions de violence symbolique décrites à l'issue des observations réalisées par l'auteure d'ateliers de jeux parents-enfants. Les interventions des « animatrices » ont pour but de recentrer

les femmes sur ce que les « animatrices » considèrent comme l'essentiel, leur rôle de mère, plutôt que de discuter entre elles, par exemple ce dont elles ont parfois envie aussi. On regrette d'ailleurs que cette partie là ne soit pas plus développée, car elle met l'accent sur les formes d'appropriation des dispositifs par les mères elles-mêmes.

Influencé par la France, le canton de Genève qui, comme dans l'ensemble des cantons suisses, dispose de son autonomie en matière de politique familiale mène une politique active, confiée aux associations, en matière de natalité et de protection des familles. *L'École des parents*, qui s'est imposée dans ce domaine, s'appuie sans cesse sur des experts comme Jean Piaget ou Françoise Dolto pour se légitimer. Les intervenantes sollicitées dans le cadre de l'association appartiennent aux professions dominantes dans le champ de la protection de l'enfance, même si la composition de l'association se diversifie dans les années 1970 et se rééquilibre en faveur de la petite bourgeoisie. Malgré un éclatement relatif de la composition sociale de l'association, celle-ci reste structurellement liée aux acteurs qui au sein de l'État, se chargent de l'évaluation des pratiques parentales pour les infléchir. *L'École des parents*, ainsi, « siège depuis 2004 comme la représentante des associations à la Commission cantonale de la famille, qui est chargée d'établir les liens entre les associations du canton et les députés du canton » (p. 21).

L'École des parents fonctionne bien comme un dispositif d'encadrement édifié par les classes moyennes intellectuelles et que les familles utilisent librement pour une série d'activités (conférences, groupes de parole, jeux avec les enfants), mais dont l'enjeu reste l'assignation des mères au bien être de l'enfant tel que défini par les experts en conformité avec une classe sociale spécifique qui est la classe moyenne intellectuelle, grande consommatrice (et productrice) de conseils fournis par les experts de l'enfance.

Face à cet encadrement, qui peut, comme c'est le cas dans la période récente, invoquer la prise en compte du « stress parental » et

les difficultés de la vie et de l'éducation pour mieux « vendre » leurs conseils, Lorraine Odier rappelle, avec un matérialisme sauveur qui peut s'appuyer sur des recherches récentes « que la détention d'importantes ressources matérielles constitue la meilleure protection au stress que peut engendrer le travail parental » (p. 306). On ne peut que la suivre lorsqu'elle nous engage à nous emparer de la question de la parentalité d'un point de vue critique et féministe pour interroger ce que recèle, en réalité, la demande de soutien exprimée par des mères, confrontées aux inégalités du travail parental « assumé en majeure partie par les mères et leurs conséquences sur les trajectoires de vie ou la santé physique et psychique de ces dernières » (p. 337).

Le livre de Lorraine Odier, s'avère une étude extrêmement précise et documentée de l'évolution des catégories mobilisées pour penser la question parentale, du rôle des experts de l'enfance dans la production de ces catégories qui se sont désormais imposées à travers le soutien à la parentalité. Le seul regret que l'on peut avoir, mais qui tient aux choix théoriques de l'auteure et au dispositif d'enquête, est celui de n'avoir pu intégrer, sinon à la marge, les logiques d'appropriation ou éventuellement, de résistance ou de critiques émanant des femmes qui sont la cible de ces actions.

Sandrine Garcia
IREDU - UBFC Pôle AAFE -
Esplanade Erasme BP 26513 DIJON
sandrine.garcia@u-bourgogne.fr